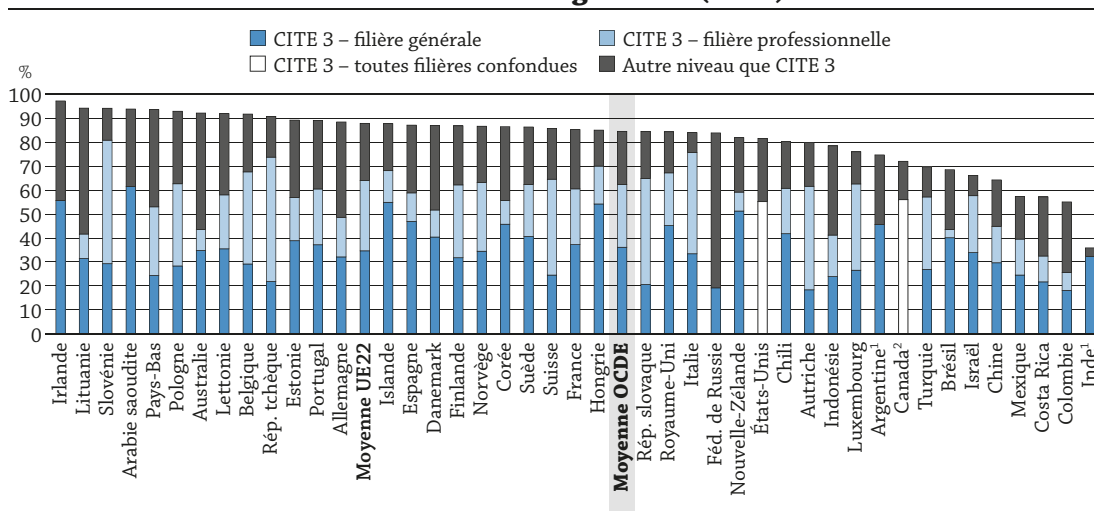


## QUELS SONT LES EFFECTIFS SCOLARISÉS ?

- Dans les pays de l'OCDE, 90 % des enfants peuvent s'attendre à être scolarisés pendant 14 ans en moyenne, mais la durée de scolarisation varie entre les pays, de 10 ans au Mexique et en Turquie à 17 ans en Norvège.
- Les jeunes adultes sont scolarisés plus longtemps qu'auparavant : entre 2005 et 2015, les taux de scolarisation à l'âge de 20 ans ont en moyenne augmenté de 7 points de pourcentage dans les pays de l'OCDE dont les données sont disponibles pour les deux années de référence.
- Dans les pays de l'OCDE, 85 % des 15-19 ans sont encore scolarisés, selon la moyenne calculée sur la base des chiffres de 2015 : 37 % d'entre eux sont scolarisés en filière générale dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire, 25 % d'entre eux, en filière professionnelle dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire et 23 % d'entre eux, à un niveau d'enseignement différent (voir le graphique C1.1).

**Graphique C1.1. Taux de scolarisation des 15-19 ans, selon le niveau et la filière d'enseignement (2015)**



1. Année de référence : 2014.

2. À l'exclusion de l'enseignement post-secondaire non tertiaire.

Les pays sont classés par ordre décroissant du taux total de scolarisation.

**Source** : OCDE (2017), Base de données de *Regards sur l'éducation*, <http://stats.oecd.org/>. Consulter la section « Source » pour tout complément d'information et l'annexe 3 pour les notes ([www.oecd.org/fr/education/Regards-sur-l-education-19991495.htm](http://www.oecd.org/fr/education/Regards-sur-l-education-19991495.htm)).

**StatLink** <http://dx.doi.org/10.1787/888933558192>

### ■ Contexte

Les parcours scolaires peuvent varier tant entre les pays qu'entre les individus au sein même des pays. Ils sont probablement les plus similaires dans l'enseignement primaire et le premier cycle de l'enseignement secondaire, où la scolarité est le plus souvent obligatoire et où les études ne sont pas très différenciées entre les élèves. Toutefois, comme les préférences, les besoins et les aptitudes varient entre les individus, la plupart des systèmes d'éducation tentent de proposer, en particulier aux niveaux supérieurs d'enseignement (à partir du deuxième cycle de l'enseignement secondaire) et pour la formation des adultes, des filières et des modes de scolarisation différents.

Offrir à tous des possibilités adaptées d'atteindre un bon niveau de formation constitue un enjeu capital, qui dépend de la capacité des élèves de progresser de niveau en niveau dans le système d'éducation. La réussite du deuxième cycle de l'enseignement secondaire est essentielle pour remédier aux problèmes d'inégalité (voir l'indicateur A9), mais les taux d'obtention d'un diplôme varient encore fortement entre les pays de l'OCDE (voir l'indicateur A2). Le développement et le renforcement des filières générale et professionnelle (voir la section « Définitions » à la fin de cet indicateur) dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire sont un moyen de rendre l'éducation plus inclusive

et plus attractive pour tous, puisque les individus n'ont pas les mêmes préférences et les mêmes inclinations. Dans de nombreux pays, l'éducation et la formation professionnelles (EFP) permettent à des adultes de réintégrer un environnement d'apprentissage et de développer des compétences pour accroître leur employabilité. Par ailleurs, les élèves qui ont éprouvé des difficultés aux niveaux inférieurs d'enseignement et qui risquent donc plus que d'autres de ne pas réussir le deuxième cycle de l'enseignement secondaire s'orientent souvent vers des filières professionnelles. Les systèmes scolaires efficaces dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire sont ceux où des parcours flexibles permettent aux élèves de continuer leurs études ou d'entrer directement dans la vie active.

### ■ **Autres faits marquants**

- Dans la grande majorité des pays membres et partenaires de l'OCDE, les taux de scolarisation de 2015 atteignent au moins 97 % chez les 5-14 ans. Cette tendance correspond dans l'ensemble à la réglementation de la plupart des pays, où la scolarité est obligatoire entre l'âge de 6 et 16 ou 17 ans.
- Dans l'enseignement tertiaire, les établissements publics restent dominants dans les pays de l'OCDE, où ils accueillent en moyenne 68 % de l'effectif d'étudiants.
- Dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire, le pourcentage d'élèves en filière professionnelle varie sensiblement entre les pays. Il est égal ou supérieur à 60 % en Autriche, en Belgique, en Finlande, au Luxembourg, aux Pays-Bas, en République slovaque, en République tchèque, en Slovénie et en Suisse, mais inférieur à 10 % au Brésil, au Canada et en Inde. Les programmes emploi-études (voir la section « Définitions » à la fin de cet indicateur) sont très répandus en filière professionnelle dans certains pays, en particulier en Allemagne, au Danemark, en Hongrie, en Lettonie et en Suisse, où leur part dans la filière représente plus de 85 %.
- Dans les pays de l'OCDE, près de trois quarts (71 %) des individus plus âgés que la moyenne (ceux âgés de plus de 24 ans) scolarisés dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire sont en filière professionnelle. La quasi-totalité des adultes âgés de plus de 24 ans en formation à ce niveau d'enseignement sont en filière professionnelle en Allemagne, en Finlande, en France, en Lettonie, aux Pays-Bas et en Slovénie.

## Analyse

### La scolarisation dès la petite enfance

Dans la moitié environ des pays de l'OCDE dont les données de 2015 sont disponibles, le taux de scolarisation est supérieur à 90 % chez les enfants de 3 et 4 ans, ce qui correspond à une scolarisation « généralisée » dans le présent chapitre. Il est assez courant de scolariser les enfants plus jeunes dans certains pays, notamment au Danemark, en Islande et en Norvège, où la scolarisation est généralisée à l'âge de 2 ans (voir l'indicateur C2). La scolarisation généralisée débute entre l'âge de 5 et 6 ans dans d'autres pays, sauf en Fédération de Russie (7 ans) et en Estonie (8 ans). La scolarisation généralisée prend fin vers l'âge de 17 ou 18 ans dans la plupart des pays de l'OCDE, mais nettement plus tôt au Mexique (14 ans) et en Turquie (14 ans). Le taux de scolarisation ne passe nulle part la barre des 90 % à l'âge de 19 ans.

Cette évolution des taux de scolarisation s'aligne plutôt bien sur la réglementation des pays, sachant que la scolarité obligatoire débute à l'âge de 6 ans et prend fin à l'âge de 16 ou 17 ans dans la plupart des pays de l'OCDE. L'âge typique du début de la scolarité obligatoire varie entre 4 ans – au Brésil, au Luxembourg et au Mexique – et 7 ans – en Afrique du Sud, en Estonie, en Fédération de Russie, en Finlande, en Indonésie et en Suède. Cet âge typique est compris entre 4 et 5 ans au Royaume-Uni et entre 4 et 6 ans aux États-Unis.

La scolarité obligatoire couvre l'enseignement primaire et le premier cycle de l'enseignement secondaire dans tous les pays de l'OCDE ; elle couvre aussi le deuxième cycle de l'enseignement secondaire dans la plupart d'entre eux, selon les groupes d'âge théoriques correspondant aux différents niveaux d'enseignement dans chaque pays. Les taux de scolarisation des 5-14 ans sont supérieurs à 95 % (c'est-à-dire que l'ensemble de la population a accès aux niveaux d'enseignement de base) dans tous les pays de l'OCDE dont les données sont disponibles, sauf en Estonie et en République slovaque.

### Taux de scolarisation entre l'âge de 15 et 29 ans

Au cours de ces dernières années, les pays ont diversifié les formations dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire. Cette diversification résulte à la fois de l'accroissement de la demande dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire, de changements dans les cursus et de l'évolution des besoins sur le marché du travail. La tendance au décloisonnement entre la filière générale et la filière professionnelle a entraîné l'apparition de formations plus globales combinant les deux filières et, donc, de parcours plus flexibles vers des études supérieures ou le marché du travail.

Chez les 15-16 ans (l'âge typique des effectifs du deuxième cycle de l'enseignement secondaire), les taux de scolarisation de 2015 atteignent au moins 95 % en moyenne dans les pays de l'OCDE dont les données sont disponibles. Le taux de scolarisation à l'âge de 17 ans s'établit à 92 % en moyenne dans les pays de l'OCDE ; il atteint même 100 % en Irlande, au Royaume-Uni et en Slovénie. Par contraste, moins de 80 % des individus âgés de 17 ans sont scolarisés au Canada et en Turquie ; c'est au Mexique que ce pourcentage est le moins élevé (59 %).

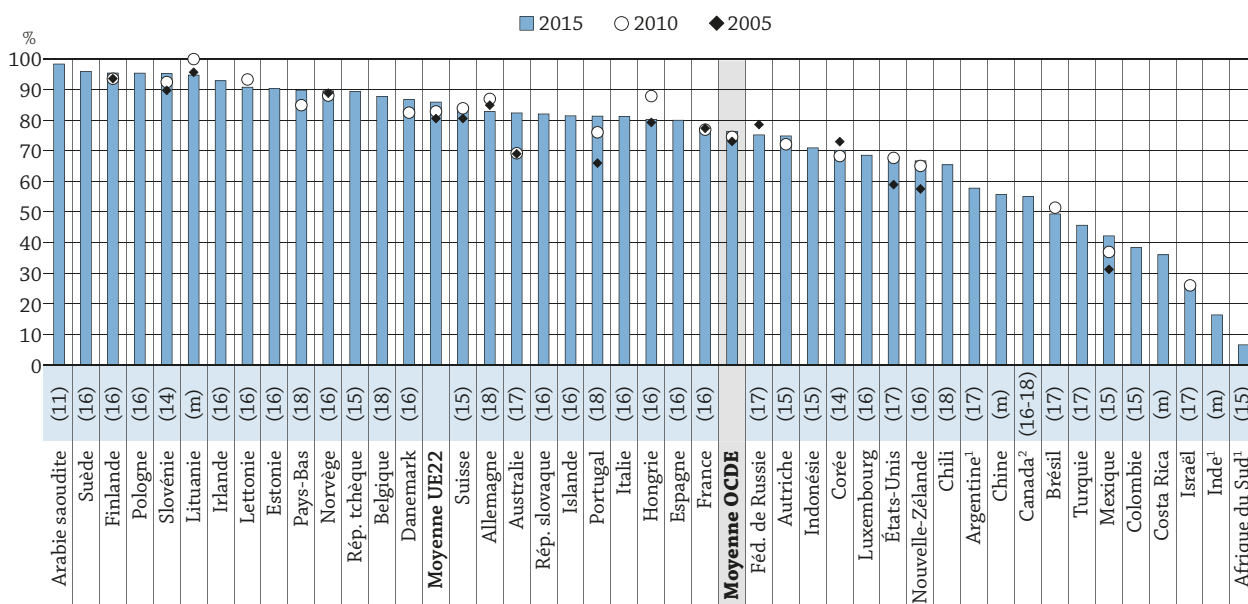
Les taux de scolarisation baissent fortement à l'âge de 18 ans : en moyenne, 75 % des individus âgés de 18 ans sont scolarisés dans l'enseignement secondaire, post-secondaire non tertiaire ou tertiaire dans les pays de l'OCDE. La baisse des taux de scolarisation à cet âge coïncide avec la fin du deuxième cycle de l'enseignement secondaire. Entre l'âge de 17 et 18 ans, les taux de scolarisation diminuent d'au moins 25 points de pourcentage au Canada, au Chili, en Corée, au Royaume-Uni et en Turquie. C'est en Israël que les taux de scolarisation régressent le plus : ils diminuent de 65 points de pourcentage, en grande partie à cause du service militaire. À l'âge de 19 ans, les taux moyens de scolarisation n'atteignent plus que 63 % dans les pays de l'OCDE (voir le tableau C1.2).

L'effectif scolarisé à chaque niveau d'enseignement et à chaque âge illustre la diversité des systèmes d'éducation et des parcours scolaires dans les pays. Avec l'âge, les élèves accèdent à des niveaux supérieurs d'enseignement ou s'orientent vers d'autres cursus, et le taux de scolarisation diminue dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire (tant en filière générale que professionnelle). Selon la structure des systèmes d'éducation, l'enseignement post-secondaire non tertiaire ou tertiaire est accessible dès l'âge de 17 ans dans les pays de l'OCDE. Toutefois, ces deux niveaux d'enseignement restent l'exception à cet âge, puisqu'en moyenne, 90 % des individus âgés de 17 ans sont encore scolarisés dans l'enseignement secondaire dans les pays de l'OCDE. Les parcours scolaires commencent à se diversifier sensiblement à partir de l'âge de 18 ans, même si l'âge de la transition entre le deuxième cycle de l'enseignement secondaire et l'enseignement tertiaire varie fortement entre les pays. Plus de 90 % des individus âgés de 18 ans sont encore scolarisés dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire en Finlande, en Pologne, en Slovénie et en Suède, mais 61 % d'entre eux commencent déjà leurs études tertiaires en Corée. En moyenne, 26 %

des individus âgés de 19 ans sont encore scolarisés dans l'enseignement secondaire dans les pays de l'OCDE ; ce pourcentage est toutefois supérieur à 40 % au Danemark, en Islande, au Luxembourg, aux Pays-Bas, en Pologne, en République tchèque et en Suisse. Ces pourcentages élevés s'expliquent en partie par les bons débouchés qu'offrent sur le marché du travail les formations professionnelles dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire, ce qui rend ces formations plus attractives que l'enseignement tertiaire. À l'âge de 19 ans, le taux de scolarisation dans l'enseignement tertiaire représente en moyenne 33 % dans les pays de l'OCDE ; il ne représente que 3 % en Islande et au Luxembourg (où ce pourcentage peu élevé s'explique en grande partie par le nombre élevé d'étudiants en formation à l'étranger), mais atteint 73 % en Corée.

Les taux de scolarisation à l'âge de 18, 19 et 20 ans augmentent depuis 2005, mais dans une mesure qui varie à chaque âge selon les pays. Parmi les pays membres et partenaires de l'OCDE dont les données sont disponibles, c'est au Portugal que le taux de scolarisation à l'âge de 18 ans a augmenté le plus depuis 2005 (de 15 points de pourcentage). Les taux de scolarisation ont augmenté dans une moindre mesure dans d'autres pays : bien qu'ils aient progressé de 10 points de pourcentage environ aux États-Unis et en Nouvelle-Zélande au cours des dix dernières années, en 2015 ils restent toutefois inférieurs à la moyenne de l'OCDE (75 %) dans les deux pays (67 %). Les taux de scolarisation à l'âge de 18 ans ont augmenté depuis 2010 dans la plupart des pays dont les données sont disponibles, mais ils ont diminué de 8 points de pourcentage en Hongrie, de 5 points de pourcentage en Lituanie, de 4 points de pourcentage en Allemagne, de 3 points de pourcentage en Lettonie et de 2 points de pourcentage au Brésil (voir le graphique C1.2).

**Graphique C1.2. Taux de scolarisation à l'âge de 18 ans (2005, 2010 et 2015)**  
Enseignement secondaire, post-secondaire non tertiaire et tertiaire



**Remarque** : le chiffre indiqué entre parenthèses correspond à l'âge de fin de l'obligation scolaire.

1. Année de référence : 2014.

2. À l'exclusion de l'enseignement post-secondaire non tertiaire.

Les pays sont classés par ordre décroissant du taux de scolarisation à l'âge de 18 ans en 2015.

**Source** : OCDE (2017), Base de données de *Regards sur l'éducation*, <http://stats.oecd.org/>. Pour de plus amples informations, voir la section « Source » et les notes à l'annexe 3 ([www.oecd.org/fr/education/Regards-sur-l-education-19991495.htm](http://www.oecd.org/fr/education/Regards-sur-l-education-19991495.htm)).

**StatLink** <http://dx.doi.org/10.1787/888933558211>

L'enseignement post-secondaire non tertiaire (voir le *Guide du lecteur*) est moins important dans la plupart des pays de l'OCDE. Aucune formation n'est proposée à ce niveau au Chili, en Corée, au Danemark, au Mexique, aux Pays-Bas, au Royaume-Uni, en Slovaquie et en Turquie. En moyenne, dans les pays de l'OCDE, entre 1 % et 4 % des 17-19 ans sont scolarisés en filière générale ou professionnelle à ce niveau. Les taux de scolarisation sont toutefois plus élevés à ce niveau dans certains pays. À l'âge de 19 ans, le taux de scolarisation dans l'enseignement post-secondaire non tertiaire atteint 16 % en Allemagne, 18 % en Hongrie et 19 % en Irlande (voir le tableau C1.2).

### Taux de scolarisation entre l'âge de 20 et 29 ans

À l'âge de 20 ans, le taux de scolarisation moyen chute à 55 % dans les pays de l'OCDE, car les jeunes commencent à entrer dans la vie active. Ce taux ne représente que 26 % en Israël, mais atteint ou dépasse 70 % en Australie, en Irlande, aux Pays-Bas et en Slovaquie. Les taux de scolarisation à cet âge dépendent de la structure du système d'éducation et des débouchés que les formations suivies laissent entrevoir sur le marché du travail. Plus de la moitié des individus scolarisés à l'âge de 20 ans sont en formation dans l'enseignement secondaire ou post-secondaire non tertiaire en Allemagne, au Danemark, en Islande, au Luxembourg et en Suisse, tandis que la plupart d'entre eux sont en formation dans l'enseignement tertiaire dans d'autres pays de l'OCDE. À cet âge, le taux de scolarisation dans l'enseignement tertiaire passe même la barre des 90 % au Chili, en Corée, aux États-Unis, en Irlande et en Israël.

En 2015, les jeunes adultes restent scolarisés plus longtemps que dix ans auparavant, essentiellement en raison de l'accroissement des taux de scolarisation dans l'enseignement tertiaire, qui implique des études plus longues. En moyenne, dans les pays dont les données sont disponibles pour les deux années de référence, le taux de scolarisation à l'âge de 20 ans a augmenté de 7 points de pourcentage entre 2005 et 2015.

Le taux de scolarisation des 20-24 ans suit la même tendance à la hausse que les taux des autres groupes d'âge. Parmi les pays dont les données sont disponibles, les taux ont le plus augmenté entre 2005 et 2015 en Australie (de 15 points de pourcentage). Les taux de scolarisation dans ce groupe d'âge ont en revanche diminué dans une mesure pouvant aller jusqu'à 3 points de pourcentage dans d'autres pays, à savoir en Fédération de Russie, en Finlande, en Hongrie, en Lituanie, en Norvège et en Nouvelle-Zélande (voir le tableau C1.1).

En moyenne, les taux de scolarisation selon les groupes d'âge régressent le plus entre les groupes d'âge des 20-24 ans et des 25-29 ans dans les pays membres et partenaires de l'OCDE. Dans les pays de l'OCDE, les taux de scolarisation de 2015 dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire, l'enseignement post-secondaire non tertiaire et l'enseignement tertiaire atteignent en moyenne 42 % chez les 20-24 ans, contre seulement 16 % chez les 25-29 ans. Les taux de scolarisation des 25-29 ans sont les plus élevés en Australie, au Danemark et en Finlande, où ils sont supérieurs à 30 %, et les moins élevés en France, au Luxembourg, au Mexique et en République slovaque ainsi que dans certains pays partenaires, où ils sont inférieurs à 10 % (voir le tableau C1.1).

### Taux de scolarisation après l'âge de 30 ans

Il est crucial d'offrir aux adultes des possibilités d'apprentissage dans un cadre organisé au-delà de la formation initiale et de leur permettre d'y accéder. En effet, de telles possibilités peuvent les aider s'ils doivent s'adapter au changement tout au long de leur carrière, s'ils estiment qu'ils manquent des qualifications requises pour entrer sur le marché du travail ou s'ils considèrent qu'ils doivent améliorer leurs connaissances et compétences pour participer plus activement à la vie de la société. Les programmes de formation pour adultes visent à améliorer leurs qualifications techniques ou professionnelles, à développer leurs compétences et à enrichir leurs connaissances. Les adultes qui suivent ces formations ne sont pas nécessairement diplômés du niveau d'enseignement correspondant, mais ils en retirent un avantage puisqu'ils acquièrent ou actualisent des connaissances et des compétences. L'apprentissage des adultes revêt plusieurs formes, notamment l'apprentissage formel, non formel et informel ainsi que la formation en entreprise. Cette section porte sur les programmes formels (c'est-à-dire relevant de l'enseignement institutionnalisé, volontaire et planifié qui est dispensé par des organismes publics et des entités privées reconnues). L'indicateur C6 analyse l'ensemble des programmes de formation pour adultes, y compris les programmes non formels.

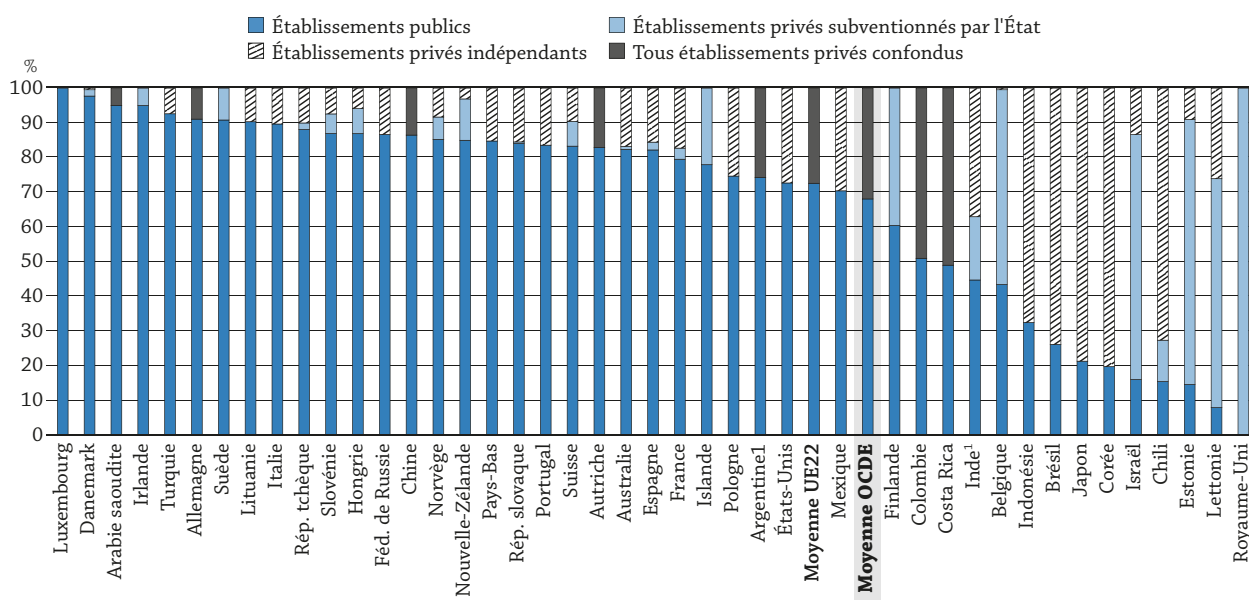
Après l'âge de 30 ans, les taux de scolarisation dans le cadre institutionnel sont parfois assez élevés. Le pourcentage de 30-39 ans scolarisés ne représente que 6 % en moyenne dans les pays de l'OCDE, mais il atteint jusqu'à 20 % en Australie et 16 % en Finlande. Depuis 2005, les taux de scolarisation de ce groupe d'âge ont augmenté dans les pays de l'OCDE ; c'est en Australie qu'ils ont le plus progressé (7 points de pourcentage). Ils ont toutefois diminué dans d'autres pays – notamment en Slovaquie (-4 points de pourcentage) et en Nouvelle-Zélande (-3 points de pourcentage).

Après l'âge de 40 ans, le taux de scolarisation était de 2 % dans les pays de l'OCDE dont les données sont disponibles pour 2015. Ils restent toutefois assez élevés en Australie (10 %), en Finlande (5 %) et en Nouvelle-Zélande (5 %). Les taux de scolarisation de ce groupe d'âge plus élevés qui s'observent dans certains pays peuvent s'expliquer par la prévalence de la scolarisation à temps partiel ou de l'apprentissage tout au long de la vie. En Suède, les systèmes d'unités de valeur (crédits) permettent aux adultes de suivre des modules spécifiques de formations dispensées dans le cadre institutionnel afin d'actualiser leurs compétences dans un domaine donné.

## Scolarisation selon le type d'établissements

Les établissements publics restent dominants en termes d'effectif global, mais leur part tend à diminuer aux niveaux supérieurs d'enseignement. Cette tendance est la plus marquée dans l'enseignement tertiaire, où les étudiants choisissent entre les établissements en fonction de leurs priorités pédagogiques, de leurs frais de scolarité et de l'idée qu'ils se font du profil de leur effectif. Selon la moyenne calculée sur la base des chiffres de 2015, 68 % environ des étudiants en formation tertiaire fréquentent un établissement public dans les pays de l'OCDE. Les établissements privés indépendants n'accueillent plus de 50 % de l'effectif de l'enseignement tertiaire qu'au Brésil, au Chili, en Corée, en Indonésie et au Japon parmi tous les pays membres et partenaires de l'OCDE. Ce constat s'explique par les effets conjugués de l'augmentation du coût de l'éducation et de la limitation du budget public, qui amènent le secteur privé à financer l'expansion rapide de l'enseignement tertiaire (Kim, Seung-Bo et Sunwoong Kim, 2004 ; Knobel et Verhine, 2017). Les établissements privés subventionnés par l'État sont surtout nombreux en Belgique, en Estonie, en Israël, en Lettonie et au Royaume-Uni, où ils accueillent plus de 50 % de l'effectif de l'enseignement tertiaire.

**Graphique C1.3. Pourcentage d'étudiants scolarisés dans l'enseignement tertiaire, selon le type d'établissement (2015)**



1. Année de référence : 2014.

Les pays sont classés par ordre décroissant du pourcentage d'étudiants scolarisés dans des établissements d'enseignement tertiaire publics.

**Source** : OCDE (2017), Base de données de Regards sur l'éducation, <http://stats.oecd.org/>. Consulter la section « Source » pour tout complément d'information et l'annexe 3 pour les notes ([www.oecd.org/fr/education/regards-sur-l-education-19991495.htm](http://www.oecd.org/fr/education/regards-sur-l-education-19991495.htm)).

**StatLink** <http://dx.doi.org/10.1787/888933558230>

## Éducation et formation professionnelles

L'éducation et la formation professionnelles (EFP) ont récemment suscité un regain d'intérêt dans de nombreux pays, qui considèrent ces formations comme un moyen efficace de développer les compétences des individus qui, à défaut, manqueraient des qualifications requises pour réussir sans heurt leur entrée sur le marché du travail (OCDE, 2010a). Les pays où la filière professionnelle et les formations sous contrat d'apprentissage sont bien établies ont mieux réussi à contenir le chômage des jeunes (voir l'indicateur C5). Parallèlement, certains pays considèrent que la filière professionnelle est moins attractive que la filière générale, et certaines études donnent à penser que suivre une formation professionnelle accroît le risque de chômage plus tard dans la vie (Hanushek, Woessmann et Zhang, 2011).

La structure de la filière professionnelle varie selon les pays, qui dosent chacun à leur façon cursus professionnels et formations sous contrat d'apprentissage. De nombreux pays de l'OCDE proposent des formations professionnelles dès le deuxième cycle de l'enseignement secondaire, mais certains n'y donnent accès qu'après l'obtention du diplôme de fin d'études secondaires. Les formations professionnelles relèvent par exemple du deuxième cycle de l'enseignement secondaire en Autriche, en Espagne et en Hongrie, mais de l'enseignement post-secondaire au Canada (voir l'indicateur A2).

Selon la moyenne calculée sur la base des chiffres de 2015, 37 % des 15-19 ans sont scolarisés en filière générale et 25 % en filière professionnelle, dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire dans les pays de l'OCDE (voir le tableau C1.3). En moyenne, 43 % des 15-19 ans scolarisés dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire sont inscrits en filière professionnelle dans les pays de l'OCDE (voir le tableau C1.3). La répartition de l'effectif du deuxième cycle de l'enseignement secondaire entre la filière générale et la filière professionnelle dépend largement de l'offre de formations ainsi que de la variation des débouchés sur le marché du travail selon les formations. Dans un tiers environ des pays dont les données sont disponibles, les élèves scolarisés dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire sont plus nombreux en filière professionnelle qu'en filière générale : leur pourcentage en filière professionnelle atteint au moins 70 % en Autriche, en Finlande et en République tchèque. Par contraste, les élèves scolarisés dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire sont plus nombreux en filière générale en Argentine, au Brésil, au Canada, en Inde et en Irlande, où leur pourcentage est supérieur à 90 % (voir le tableau C1.3).

Dans les programmes « emploi-études », entre 10 et 75 % de la formation est dispensée en milieu scolaire ou par enseignement à distance (voir la section « Définitions » à la fin de cet indicateur). En moyenne, dans les 21 pays de l'OCDE qui proposent ce type de cursus et dont les données sont disponibles, un tiers des élèves en filière professionnelle dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire ont opté pour un programme emploi-études. Au Danemark, en Hongrie et en Lettonie, les cursus de la filière professionnelle sont tous proposés sous la forme de programmes emploi-études.

En moyenne, près de trois quarts (71 %) des 25-64 ans scolarisés dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire sont en filière professionnelle dans les pays de l'OCDE. Leur pourcentage est similaire à celui des 20-24 ans (68 %), mais nettement supérieur à celui des 15-19 ans (43 %) (voir le tableau C1.3). Dans un tiers des pays dont les données sont disponibles, plus de 90 % des adultes de plus de 24 ans scolarisés dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire sont en filière professionnelle ; ce pourcentage atteint 100 % en France et aux Pays-Bas (voir le tableau C1.3).

Le taux élevé de scolarisation d'adultes en filière professionnelle qui s'observe dans certains pays peut s'expliquer par le fait que, dans de nombreux systèmes d'éducation, l'EFP permet à des adultes de réintégrer un environnement d'apprentissage et de développer des compétences qui amélioreront leur employabilité. Par exemple, le système australien d'EFP est flexible et permet de répondre aux différents besoins que les adultes éprouvent aux divers stades de leur vie, qu'ils se préparent à décrocher leur premier emploi ou qu'ils cherchent à acquérir des compétences susceptibles de les aider dans leur travail ou à rehausser leur niveau de formation. Le pourcentage plus élevé d'adultes plus âgés en filière professionnelle s'explique aussi en partie par le fait que l'EFP tend à attirer des individus qui ont eu des difficultés scolaires aux niveaux inférieurs d'enseignement ou qui ont réussi ces niveaux à un âge plus avancé.

### Variation infranationale des taux de scolarisation

La variation infranationale des taux de scolarisation est révélatrice de l'égalité d'accès à l'enseignement, des débouchés sur le marché du travail et de l'intérêt pour l'apprentissage tout au long de la vie, au-delà de la scolarité obligatoire dans chaque pays. En moyenne, dans les pays dont les données de tous les groupes d'âge sont disponibles, les taux de scolarisation varient le plus entre les régions dans l'éducation de la petite enfance, avant l'âge de 5 ans. Dans ce groupe d'âge, ils ne varient pratiquement pas entre les régions dans des pays comme la Belgique, alors que dans des pays comme le Brésil ou les États-Unis, un ratio supérieur à 2 s'observe dans les régions où les taux de scolarisation sont le plus et le moins élevés.

Entre l'âge de 5 et 14 ans – une tranche d'âge qui correspond à la scolarité obligatoire dans de nombreux pays –, les différences infranationales sont nettement plus ténues : les taux ne varient qu'entre 94 % et 100 % entre les régions dans tous les pays à l'étude. Les taux de scolarisation varient de nouveau davantage entre les régions chez les 15-19 ans, une tranche d'âge où les élèves peuvent s'orienter vers d'autres formes d'apprentissage ou choisir d'entrer dans la vie active. Dans ce groupe d'âge, le taux de scolarisation atteint au moins 80 % dans toutes les entités infranationales en Allemagne, en Belgique et aux États-Unis. C'est au Brésil qu'il varie le plus : un écart de 18 points de pourcentage s'observe entre les entités infranationales où il est le plus et le moins élevé (OCDE/NCES, 2017).

### Définitions

Les données de ce chapitre se rapportent aux formations institutionnelles d'une durée minimale de l'équivalent d'un semestre (ou d'une moitié d'année scolaire ou académique) qui sont dispensées exclusivement dans des établissements d'enseignement ou qui comportent en plus un stage en entreprise (les programmes emploi-études).

Les **formations de la filière générale** sont conçues pour développer les connaissances, compétences et facultés générales des individus, souvent dans le but de les préparer à suivre des études en filière générale ou professionnelle au même niveau d'enseignement ou à un niveau supérieur. Elles n'ont pas vocation à préparer les élèves à exercer des professions spécifiques ou à travailler dans des secteurs spécifiques.

Les **formations de la filière professionnelle** (éducation et formation professionnelles, EFP) préparent les individus à exercer une profession spécifique dès l'obtention de leur diplôme, sans qu'ils aient à suivre une formation complémentaire. Elles sont conçues pour donner aux jeunes une qualification professionnelle ou technique valorisable sur le marché du travail. Les formations de la filière professionnelle se répartissent en deux catégories selon qu'elles sont dispensées principalement en milieu scolaire (formations scolaires) ou en entreprise (programmes « emploi-études »). L'orientation professionnelle ou générale plus ou moins marquée d'une formation ne signifie pas nécessairement qu'elle donne accès ou non à l'enseignement tertiaire. Dans plusieurs pays de l'OCDE, les formations à vocation professionnelle sont également conçues pour préparer les élèves à des études tertiaires plus poussées, alors que dans d'autres, les formations générales ne donnent pas toujours directement accès à des niveaux supérieurs d'enseignement.

Dans les **programmes « emploi-études »**, entre 10 % et 75 % de la formation est dispensée en milieu scolaire ou par enseignement à distance. Le volet « emploi » peut donc représenter entre 25 % minimum et 90 % maximum de la formation. Ces programmes peuvent être organisés en concertation avec des établissements d'enseignement ou les autorités responsables de l'éducation. Il s'agit notamment des formations dans lesquelles les périodes d'étude en milieu scolaire et les périodes de formation pratique en entreprise sont soit concomitantes, soit en alternance (formation sous contrat d'apprentissage ou en alternance).

Les **établissements privés subventionnés par l'État** sont ceux dont le budget est financé à plus de 50 % par les pouvoirs publics. L'expression « subventionné par l'État » concerne uniquement la part publique du financement des établissements privés, et non la mesure dans laquelle ces établissements sont soumis à la réglementation.

Les **établissements privés indépendants** sont ceux dont la direction et la gestion relèvent d'acteurs non étatiques (tels qu'une église, un syndicat ou une entreprise) ou dont le conseil de direction est essentiellement constitué de membres qui n'ont pas été désignés par une instance publique.

## Méthodologie

Sauf mention contraire, les chiffres sont basés sur les nombres d'individus, à cause de la difficulté qu'éprouvent certains pays à chiffrer la scolarisation à temps partiel. Les taux nets de scolarisation sont calculés comme suit : les effectifs de tous les niveaux d'enseignement dans le groupe d'âge considéré sont divisés par la population totale de ce groupe d'âge. Les chiffres sur la démographie et la scolarisation se rapportent à la même période dans la plupart des cas, mais des décalages dus au manque de données expliquent pourquoi les taux de scolarisation sont supérieurs à 100 % dans certains pays.

Pour de plus amples informations, veuillez consulter *OECD Handbook for Internationally Comparative Education Statistics: Concepts, Standards, Definitions and Classifications (Guide de l'OCDE pour l'établissement de statistiques internationalement comparables dans le domaine de l'éducation)* (OCDE, 2017) et l'annexe A3 pour les notes spécifiques aux pays ([www.oecd.org/fr/education/regards-sur-l-education-19991495.htm](http://www.oecd.org/fr/education/regards-sur-l-education-19991495.htm)).

## Source

Les données sur les taux de scolarisation se rapportent à l'année scolaire 2014/15 (sauf mention contraire) et proviennent de l'exercice UOE de collecte de données statistiques sur les systèmes d'éducation réalisé chaque année par l'UNESCO, l'OCDE et Eurostat dans tous les pays membres et partenaires de l'OCDE. Les données de l'Afrique du Sud, de l'Arabie saoudite, de l'Argentine, de la Chine, de la Colombie, de l'Inde et de l'Indonésie proviennent de l'Institut de statistique de l'UNESCO (ISU).

Les données infranationales de certains indicateurs ont été publiées par l'OCDE avec le soutien du *National Centre for Education Statistics* (NCES) des États-Unis et sont actuellement disponibles dans quatre pays : l'Allemagne, la Belgique, le Brésil et les États-Unis. Les estimations infranationales ont été fournies par les pays sur la base de sources nationales.

### Note concernant les données d'Israël

Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem-Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.



## Références

Hanushek, E., L. Woessmann et L. Zhang (2011), « General Education, vocational education, and labor-market outcomes over the life-cycle », *IZA Discussion Paper*, n° 6083, octobre 2011, Institute for the Study of Labor (IZA), Bonn, <http://ftp.iza.org/dp6083.pdf>.

Kim, S.B. et S. Kim (2004), « Private universities in South Korea », *International Higher Education*, n° 37, automne 2004, <https://ejournals.bc.edu/ojs/index.php/ihe/article/viewFile/7442/6639>.

Knobel, M. et R. Verhine (2017), « Brazil's for-profit higher education dilemma », *International Higher Education*, n° 89, printemps 2017, <https://ejournals.bc.edu/ojs/index.php/ihe/article/view/9843>.

OCDE (2017), *OECD Handbook for Internationally Comparative Education Statistics: Concepts, Standards, Definitions and Classifications* (à paraître en français sous le titre *Guide de l'OCDE pour l'établissement de statistiques internationalement comparables dans le domaine de l'éducation*), Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264279889-en>.

OCDE (2010), *Résultats du PISA 2009 : Surmonter le milieu social : L'égalité des chances et l'équité du rendement de l'apprentissage (Volume II)*, PISA, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264091528-fr>.

OCDE/NCES (2017), *Education at a Glance Subnational Supplement*, OCDE/National Center for Education Statistics, Paris et Washington DC, <https://nces.ed.gov/surveys/annualreports/oced/>.

## Tableaux de l'indicateur C1

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933560871>

Tableau C1.1 Taux de scolarisation, par groupe d'âge (2015)

Tableau C1.2 Effectifs scolarisés en pourcentage de la population âgée de 15 à 20 ans (2005 et 2015)

Tableau C1.3 Répartition des effectifs scolarisés dans le deuxième cycle du secondaire, par filière d'enseignement et groupe d'âge (2015)

Date butoir pour les données : 19 juillet 2017. Les mises à jour peuvent être consultées en ligne à l'adresse : <http://dx.doi.org/10.1787/eag-data-fr>. D'autres données désagrégées sont également disponibles dans la Base de données de *Regards sur l'éducation* (<http://stats.oecd.org/>).

Tableau C1.1. **Taux de scolarisation, par groupe d'âge (2005 and 2015)**

Scolarisation à temps plein ou partiel, dans des établissements publics ou privés

	Nombre d'années pendant lesquelles au moins 90 % de la population d'âge scolaire est scolarisée	Groupe d'âge dans lequel au moins 90 % de la population d'âge scolaire est scolarisée	Effectifs scolarisés en pourcentage de la population d'un groupe d'âge donné									
			2005									
			5-14 ans	15-19 ans	20-24 ans	25-29 ans	30-39 ans	40-65 ans	20-24 ans	25-29 ans	30-39 ans	
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	
<b>OCDE</b>	Australie	14	4-17	100	92	59	31	20	10	44	21	13
	Autriche	13	4-16	99	80	34	18	6	1	m	m	m
	Belgique	15	3-17	98	92	46	14	7	4	m	m	m
	Canada <sup>1</sup>	12	5-16	100	72	34	11	5	1	m	m	m
	Chili	13	5-17	98	80	43	16	6	1	m	m	m
	République tchèque	13	5-17	98	91	42	10	3	1	m	m	m
	Danemark	16	2-17	99	87	57	33	9	2	m	m	m
	Estonie	11	8-18	73	89	42	17	7	1	m	m	m
	Finlande	13	6-18	96	87	52	31	16	5	55	30	13
	France	15	3-17	99	85	36	7	2	0	32	7	1
	Allemagne	15	3-17	99	88	49	21	5	0	41	18	2
	Grèce	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Hongrie	14	4-16	96	85	37	10	3	1	38	13	6
	Islande	16	2-16	99	88	48	27	13	4	m	m	m
	Irlande	14	5-18	100	97	52	12	6	2	m	m	m
	Israël	15	3-17	97	66	22	21	6	2	m	m	m
	Italie	15	3-17	98	84	34	11	2	0	m	m	m
	Japon <sup>2</sup>	14	4-17	100	m	m	m	m	m	m	m	m
	Corée	14	3-17	98	86	51	10	2	1	46	9	2
	Lettonie	15	4-18	98	92	43	14	5	1	m	m	m
	Luxembourg	12	4-15	97	76	21	7	2	0	m	m	m
	Mexique	10	5-14	100	57	22	7	3	2	17	5	2
	Pays-Bas	15	4-17	100	94	53	18	5	2	m	m	m
	Nouvelle-Zélande	14	4-16	99	82	39	18	10	5	41	21	14
	Norvège	17	2-17	99	87	44	18	7	2	46	20	7
	Pologne	14	5-18	95	93	51	10	4	1	m	m	m
	Portugal	14	4-17	99	89	37	10	4	1	34	11	4
République slovaque	11	6-16	93	84	34	7	2	1	m	m	m	
Slovénie	14	5-18	97	94	55	13	2	0	50	17	6	
Espagne	15	3-16	97	87	49	16	5	2	m	m	m	
Suède	16	3-18	98	86	42	27	15	4	m	m	m	
Suisse	13	5-17	100	86	39	16	4	1	31	13	4	
Turquie	10	6-14	96	70	50	26	11	2	m	m	m	
Royaume-Uni	15	3-17	98	84	32	10	5	2	m	m	m	
États-Unis	13	5-17	98	82	35	15	7	2	32	13	6	
Moyenne OCDE	14	~	97	85	42	16	6	2	m	m	m	
Moyenne UE22	14	~	97	88	43	15	6	2	m	m	m	
<b>Partenaires</b>	Argentine <sup>3</sup>	11	5-15	100	75	39	20	6	1	m	m	m
	Brésil	10	5-13	95	68	29	15	8	2	m	m	m
	Chine	2	m	m	64	18	1	0	0	m	m	m
	Colombie	7	5-12	90	55	25	12	6	2	m	m	m
	Costa Rica	m	5-15	95	57	m	m	m	m	m	m	m
	Inde <sup>3</sup>	5	m	83	m	m	m	m	m	m	m	m
	Indonésie	8	8-15	96	78	16	1	0	0	m	m	m
	Lituanie	13	6-18	99	94	47	13	5	1	49	18	6
	Fédération de Russie	11	7-17	95	84	32	8	3	0	35	14	1
	Arabie saoudite	10	6-17	93	94	39	10	2	1	m	m	m
	Afrique du Sud	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Moyenne G20	12	~	97	80	37	13	5	2	m	m	m	


1. À l'exclusion de l'enseignement post-secondaire non tertiaire.

2. Données ventilées par âge non disponibles pour les plus de 15 ans.

3. Année de référence : 2014.

 Source : OCDE/ISU/Eurostat (2017). Consulter la section « Source » pour tout complément d'information et l'annexe 3 pour les notes ([www.oecd.org/fr/education/regards-sur-l-education-19991495.htm](http://www.oecd.org/fr/education/regards-sur-l-education-19991495.htm)).

Les symboles représentant les données manquantes et les abréviations figurent dans le Guide du lecteur.

 StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933560814>

C1

Tableau C1.2. Effectifs scolarisés en pourcentage de la population âgée de 15 à 20 ans (2005, 2015)

Pourcentage de la population scolarisée à temps plein ou partiel par âge et niveau d'enseignement


	2015														2005		
	15 ans	16 ans	17 ans			18 ans			19 ans			20 ans			18 ans	19 ans	20 ans
	Secondaire (1)	Secondaire (2)	Secondaire (3)	Post-secondaire non tertiaire (4)	Tertiaire (5)	Secondaire (6)	Post-secondaire non tertiaire (7)	Tertiaire (8)	Secondaire (9)	Post-secondaire non tertiaire (10)	Tertiaire (11)	Secondaire (12)	Post-secondaire non tertiaire (13)	Tertiaire (14)	(tous niveaux d'enseignement confondus) (15)	(tous niveaux d'enseignement confondus) (16)	(tous niveaux d'enseignement confondus) (17)
<b>OCDE</b>																	
Australie	100	100	89	1	6	39	4	39	23	5	50	19	5	51	69	63	59
Autriche	95	91	75	1	14	44	1	29	20	2	32	9	2	31	m	m	m
Belgique	98	97	95	0	1	49	2	37	26	3	50	13	3	53	m	m	m
Canada	92	92	77	m	3	22	m	32	8	m	40	6	m	41	m	m	m
Chili	93	94	90	a	0	36	a	30	11	a	46	4	a	50	m	m	m
République tchèque	99	98	95	x(3)	0	88	x(6)	2	49	x(9)	24	15	x(12)	41	m	m	m
Danemark	99	95	91	a	0	86	a	1	57	a	8	30	a	23	m	m	m
Estonie	99	97	94	0	0	89	0	1	36	5	26	13	8	36	m	m	42
Finlande	98	96	96	0	0	95	0	1	36	0	16	20	0	28	94	53	50
France	97	93	88	0	3	36	1	40	13	1	50	6	0	47	77	64	51
Allemagne	99	96	89	4	0	71	5	7	36	16	19	22	15	28	85	70	54
Grèce	93	93	95	0	m	16	9	m	10	9	m	8	8	m	m	m	m
Hongrie	97	93	89	0	0	69	6	5	30	18	20	12	16	29	79	68	59
Islande	99	96	90	0	0	81	0	0	70	0	3	32	0	18	m	m	m
Irlande	100	100	91	6	4	46	16	31	3	19	61	1	15	65	m	m	m
Israël	97	96	90	0	1	17	0	8	2	1	13	1	1	15	m	m	m
Italie	98	95	92	0	0	79	0	2	21	0	32	7	0	37	m	m	m
Japon	100	96	96	0	0	3	m	m	1	0 <sup>d</sup>	m	m	m	m	m	m	m
Corée	97	98	95	a	1	9	a	61	0	a	73	0	a	69	73	75	66
Lettonie	98	98	95	0	1	87	0	4	38	3	37	14	3	45	m	m	m
Luxembourg	95	89	84	0	0	68	0	0	42	0	3	25	0	7	m	m	m
Mexique	77	71	56	a	3	24	a	19	11	a	25	6	a	25	31	42	24
Pays-Bas	100	99	90	a	8	64	a	26	43	a	39	28	a	45	m	m	m
Nouvelle-Zélande	97	98	85	2	2	28	7	32	10	6	42	6	5	44	58	52	52
Norvège	100	95	93	0	0	89	0	0	38	1	18	19	1	35	89	59	55
Pologne	95	96	95	0	1	93	0	2	42	4	36	11	8	46	92	46	26
Portugal	97	98	98	0	0	54	1	26	28	2	35	15	2	39	66	53	46
République slovaque	97	93	89	0	0	76	3	3	33	5	24	5	3	35	m	m	m
Slovénie	97	98	100	a	0	92	a	3	28	a	53	12	a	59	90	79	58
Espagne	96	95	90	0	0	43	0	36	27	0	46	17	0	49	m	m	m
Suède	99	99	98	0	0	95	0	1	26	1	16	15	1	24	m	m	m
Suisse	98	93	91	1	0	80	1	4	50	1	12	25	1	21	81	57	39
Turquie	90	84	74	a	1	28	a	18	14	a	39	10	a	47	m	m	m
Royaume-Uni	99	100	98	a	1	39	a	21	19	a	38	12	a	41	m	m	m
États-Unis	100	90	89	0	1	28	1	38	6	2	52	0	2	47	59	54	45
Moyenne OCDE	97	95	90	1	2	56	2	17	26	4	33	13	4	38	m	m	m
Moyenne UE22	97	96	92	1	2	67	3	13	30	5	32	14	5	38	m	m	m
<b>Partenaires</b>																	
Argentine <sup>1</sup>	93	87	78	a	0	38	a	18	18	a	31	9	a	34	m	m	m
Bésil <sup>2</sup>	88	86	66	1	5	32	2	14	18	2	19	10	2	21	m	m	m
Chine	77	77	71	m	3	36	m	19	10	m	32	3	m	32	m	m	m
Colombie	83	67	38	0	7	19	0	19	9	0	25	5	0	27	m	m	m
Costa Rica	90	80	58	a	m	35	a	m	21	a	m	15	a	m	m	m	m
Inde <sup>1</sup>	62	52	34	m	m	16	m	m	7	m	m	3	m	m	m	m	m
Indonésie	96	87	74	a	0	50	a	21	38	a	21	10	a	19	m	m	m
Lituanie	100	100	98	0	0	86	1	8	23	7	50	6	8	54	96	81	68
Fédération de Russie	86	56	40	13	41	3	12	61	0	5	60	0	2	53	79	62	56
Arabie saoudite	100	99	100	a	0	36	a	50	20	a	49	17	a	36	m	m	m
Afrique du Sud <sup>1</sup>	m	m	m	m	1	m	m	7	m	m	10	m	m	10	m	m	m
Moyenne G20	92	87	79	m	4	33	m	27	15	m	38	9	m	38	m	m	m

1. Année de référence : 2014.

2. Les effectifs scolarisés en filière professionnelle du deuxième cycle du secondaire (niveau 3 de la CITE-filière professionnelle) sont partiellement inclus dans les indicateurs de l'enseignement post-secondaire non tertiaire et de l'enseignement tertiaire.

 Source : OCDE/ISU/Eurostat (2017). Consulter la section « Source » pour tout complément d'information et l'annexe 3 pour les notes ([www.oecd.org/fr/education/regards-sur-l-education-19991495.htm](http://www.oecd.org/fr/education/regards-sur-l-education-19991495.htm)).

Les symboles représentant les données manquantes et les abréviations figurent dans le Guide du lecteur.

 StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933560833>

**Tableau C1.3. Répartition des effectifs scolarisés dans le deuxième cycle du secondaire, par filière d'enseignement et groupe d'âge (2015)**


Taux de scolarisation et répartition (en pourcentage) des effectifs scolarisés par filière d'enseignement, dans des groupes d'âge donnés

	Taux de scolarisation des 15-19 ans		Taux de scolarisation des 20-24 ans		Pourcentage des effectifs scolarisés par filière d'enseignement, tous groupes d'âge confondus			Pourcentage des effectifs scolarisés en filière professionnelle, par groupe d'âge		
	Filière générale	Filière professionnelle	Filière générale	Filière professionnelle	Filière générale	Filière professionnelle	Formations en alternance emploi-études	15-19 ans	20-24 ans	25 ans et plus
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)
<b>OCDE</b>										
Australie	35	9	1.3	9.8	42	58	x(6)	20	88	97
Autriche	18	43	0.4	3.5	30	70	33	70	89	88
Belgique	29	38	1.4	3.4	40	60	3	57	71	59
Canada	56 <sup>d</sup>	x(1)	3.9 <sup>d</sup>	x(3)	92	8	m	m	m	m
Chili	42	19	1.7	0.3	71	29	2	31	17	18
République tchèque	22	52	0.2	5.3	27	73	6	70	96	
Danemark	40	11	5.9	13.1	58	42	42	22	69	75
Estonie	39	18	1.8	2.9	64	36	0	32	62	49
Finlande	32	30	1.1	15.3	29	71	10	49	93	98
France	37	23	0.1	2.7	59	41	10	38	96	100
Allemagne	32	17	1.2	9.4	53	47	40	34	89	98
Grèce	44	14	1	3	70	30	a	m	m	m
Hongrie	54	16	2.7	1.7	77	23	23	23	38	23
Islande	55	13	9.6	8.4	67	33	14	m	m	m
Irlande	56	a	1.3	a	100	a	a	a	a	a
Israël	34	24	0.1	0.0	59	41	3	41	12	
Italie	33	42	0.3	2.4	44	56	a	56	80	93
Japon	46 <sup>d</sup>	13 <sup>d</sup>	x(1)	x(2)	77	23	a	m	m	m
Corée	46	10	0.0	0.0	82	18	a	18	17	m
Lettonie	35	23	2.2	3.0	60	40	40	39	58	27
Luxembourg	27	36	0.8	9.3	39	61	14	58	92	88
Mexique	25	15	0.9	0.7	62	38	a	38	46	48
Pays-Bas	24	29	0.3	13.6	31	69	m	54	98	100
Nouvelle-Zélande	51	8	0.4	3.8	68	32	m	13	91	95
Norvège	34	29	2.1	6.3	50	50	16	45	75	68
Pologne	28	34	3.2	0.9	50	50	8 <sup>d</sup>	55	22	4
Portugal	37	23	1.1	5.6	55	45	a	38	83	79
République slovaque	21	44	0.2	1.4	31	69	6	68	90	92
Slovénie	29	52	0.8	6.0	33	67	a	64	88	99
Espagne	47	12	2.6	5.6	65	35	0	20	69	90
Suède	41	22	6.9	4.1	62	38	1	35	37	49
Suisse	25	40	2.4	8.4	35	65	59	62	78	88
Turquie	27	30	5.0	1.8	51	49	a	53	27	16
Royaume-Uni	45	22	0.3	7.0	60	40	22	33	95	96
États-Unis	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Moyenne OCDE	36	25	1.9	5.1	56	46	17	43	68	71
Moyenne UE22	35	29	1.6	5.7	52	51	17	46	76	74
<b>Partenaires</b>										
Argentine	46	a	3.0	a	100	a	m	m	m	m
Brésil	40	3	4.4	0.5	91	9	a	8	9	14
Chine	30	15	0.2	1.8	58	42	m	m	m	m
Colombie	18	7	1.4	0.1	73	27	m	m	m	m
Costa Rica	22	11	3.8	1.8	67	33	m	m	m	m
Inde <sup>1</sup>	32	m	0.8	m	97	3	m	m	m	m
Indonésie	24	17	1.5	1.1	58	42	0	m	m	m
Lituanie	31	10	0.9	1.2	73	27	a	24	56	33
Fédération de Russie	19	m	0.0	m	46	54	m	m	m	m
Arabie saoudite	61	m	6.0	m	m	m	m	m	m	m
Afrique du Sud <sup>1</sup>	m	m	m	m	88	12	m	m	m	m
Moyenne G20	37	18	1.7	3.6	68	34	m	m	m	m

1. Année de référence : 2014.

 Source : OCDE/ISU/Eurostat (2017). Consulter la section « Source » pour tout complément d'information et l'annexe 3 pour les notes ([www.oecd.org/fr/education/regards-sur-l-education-19991495.htm](http://www.oecd.org/fr/education/regards-sur-l-education-19991495.htm)).

Les symboles représentant les données manquantes et les abréviations figurent dans le Guide du lecteur.

 StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933560852>



Extrait de :  
**Education at a Glance 2017**  
OECD Indicators

Accéder à cette publication :  
<https://doi.org/10.1787/eag-2017-en>

**Merci de citer ce chapitre comme suit :**

OCDE (2017), « Indicateur C1 Quels sont les effectifs scolarisés ? », dans *Education at a Glance 2017 : OECD Indicators*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/eag-2017-23-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à [rights@oecd.org](mailto:rights@oecd.org). Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) [info@copyright.com](mailto:info@copyright.com) ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) [contact@cfcopies.com](mailto:contact@cfcopies.com).